

Président : Jean-Daniel Savoy Route du Bugnon 35 1752 Villars-sur-Glâne Tél. 026 305 61 40	ASSOCIATION DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE L'ETAT DE FRIBOURG (AASP)	Secrétaire : Patricia Privet Rue Victor-Tissot 22 1630 Bulle Tél. 026 305 22 42
--	---	---

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2017

Date, lieu : vendredi 28 avril 2017 à 18 heures – Restaurant LE SET à Villars-sur-Glâne
Président : Jean-Daniel Savoy
Secrétaire : Patricia Privet

Le Président de l'Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (ci-après : l'Association), Jean-Daniel Savoy, ouvre l'assemblée générale en saluant les membres présents.

Conformément aux statuts, l'assemblée a été régulièrement convoquée puisque chaque membre a reçu une convocation personnelle.

Aucune remarque n'étant faite quant à l'ordre du jour, le Président propose de passer au premier point du tractanda.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2016 est approuvé sans remarque, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

La composition de notre Comité a été la suivante durant l'année écoulée :

- votre serviteur, Président
- Pierre-Alain Mottas, vice-Président
- Patricia Privet, secrétaire
- Mathieu Chappuis, trésorier
- René Schaller et Michel Corbaz, membres

A ce jour, notre Association comprend 291 membres (+ 35 par rapport à l'année précédente), dont 83 retraités.

Activités de la FEDE

La FEDE a eu à nouveau une activité très soutenue en 2016, puisque son bureau ainsi que son comité se sont réunis à de très nombreuses reprises. A cela s'ajoutent aussi des séances des membres du bureau avec la Délégation du Conseil d'Etat pour les questions de personnel. La présence de votre serviteur à ces séances permet de réaliser une jonction judicieuse et nécessaire entre notre Association et l'organe faitier des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg.

1. Programme d'économies

Le programme d'économies de l'Etat de Fribourg a pris fin au 31.12.2016, et cela est bien heureux. A l'avenir, et comme je vous l'avais annoncé lors de notre dernière assemblée générale, le Conseil d'Etat a décidé de créer des provisions pour le personnel, de manière à éviter d'imposer à ce dernier de nouveaux programmes d'économie.

Sur l'exercice 2015, l'Etat de Fribourg a constitué des provisions dans ce sens, à hauteur de 23 millions de francs, et pour l'exercice 2016 pour 8 millions de francs. Seulement, serais-je tenter de le dire, vu le bénéfice annoncé de 86,8 millions de francs et aussi en rapport avec la provision de 130 millions de francs, constituée pour les infrastructures et sa politique foncière active.

Ceci dit, l'Etat pourra prélever dans cette provision pour équilibrer ses comptes, sans devoir toucher au personnel, en cas de difficultés financières.

La FEDE soutient fortement cette manière de procéder, car elle évite des négociations toujours difficiles et compliquées avec l'employeur.

2. Caisse de prévoyance

L'année 2016 a été à nouveau difficile avec une perte d'exercice de plus de 66 millions de francs, malgré un résultat positif des placements à hauteur de plus de 86 millions de francs, dégageant une performance de 2.39 % (ex. 1.42 %).

Cette situation résulte d'un déficit des activités d'assurance de 190 millions de francs, qui provient lui-même des variations des capitaux de prévoyance, en augmentation de 50 millions de francs par rapport à l'année précédente (capitaux de prévoyance des assurés actifs et les réserves mathématiques pour les bénéficiaires de rentes).

Le degré de couverture a légèrement diminué à 73.3 %, contre 74.1 % l'an dernier.

Il convient aussi de relever l'augmentation de la longévité humaine, qui en soi est une très bonne chose, mais qui pose aussi des problèmes aux caisses de pension. Pour illustrer ce phénomène auprès de notre Caisse, il suffit d'examiner la question du rapport démographique entre assurés et retraités, rapport qui ne cesse de se dégrader, passant de 4.55 en 2003 à 3.40 en 2015 et à 3.28 en 2016. Il se dégradera par ailleurs encore dans les années à venir, selon les prévisions de notre actuaire.

Sur la base des modèles projectifs étudiés, l'actuaire relève une lacune de financement à long terme, malgré la hausse des cotisations qui est intervenue au début 2017. La Caisse devra donc prendre des mesures afin d'être en mesure de viser une couverture de 80 % d'ici au 1.1.2052, d'autant plus que le taux d'intérêt technique de 3.25 %, devrait être abaissé à 2.25 %, selon la nouvelle directive des actuaires. Cette baisse entraînera une hausse substantielle des passifs actuariels (réserves mathématiques pour les pensionnés et prestations de libre-passage pour les assurés actifs).

Le Comité de la Caisse a créé un groupe de travail sur ce point afin de proposer des solutions à ce problème de lacune de financement (cotisations et prestations).

3. Referendum contre la nouvelle loi sur l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)

Pour rappel, la FEDE a lancé avec succès un referendum contre la nouvelle loi sur l'ECAB, dans le but de défendre le statut du personnel de l'Etat, régulièrement attaqué, selon la tactique du salami.

L'ECAB souhaite, dans le cadre d'un nouveau projet de loi, de sortir son personnel de la LPers. Sur ce point, l'ECAB n'avance aucun argument digne de ce nom pour étayer son point de vue. Il trouve son origine dans la volonté d'un directeur de vouloir s'affranchir de tout contrôle afin d'engager et licencier qui il veut, sans avoir à rendre des comptes à aucune autorité, ceci bien sûr en gardant le monopole étatique. Le système actuel fonctionne bien et il n'y a aucune raison fondamentale de le modifier, même s'il est encore perfectible sur certaines pratiques.

On peut parler d'un succès important de la FEDE, qui a su se mobiliser en cette occasion et notre Association aussi. Alors que nous avons comme objectif de récolter environ 350 signatures, nous avons obtenu près de 1'500. C'est pour moi, comme Président, un sujet de grande satisfaction et j'exprime ici mes sincères remerciements pour toutes celles et ceux qui ont contribué à ce précieux succès. Evidemment, nous n'avons gagné qu'une bataille et celle que se profile pour le dimanche 21 mai prochain s'annonce comme d'une autre dimension. Il faudra aussi la gagner et pour cela pas de recette miracle. Il faudra encore une fois se mobiliser, aller voter et convaincre vos proches et connaissances, les inciter à se rendre aux urnes, avec la bonne décision.

En effet, en cas de victoire du oui, on peut craindre que d'autres attaques contre le statut du personnel vont suivre. Il n'y a qu'à penser aux deux motions déposées au Parlement depuis le début de cette année par certains députés. L'une demandant une révision totale de la LPers et l'autre s'attaquant frontalement au personnel de HFR, en lui manquant ainsi totalement de respect.

Je vous remercie pour votre attention.

3. Admissions, démissions et décès

Après notre assemblée générale du 29 avril 2016, les changements suivants sont intervenus :

- 58 adhésions
- 23 démissions : 8 retraites et 15 divers
- 1 décès

4. Comptes 2016 de l'Association

Un exemplaire des comptes 2016 a été remis aux membres présents. Mathieu Chappuis, trésorier, les commente. L'exercice 2016 boucle avec un excédent de charges de 5'383 fr. 60. Le capital de l'Association s'élevait au 31 décembre 2016 à 148'869 fr. 60.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes 2016 ont été vérifiés par Messieurs Christian Brügger et Marcel Chambettaz. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget 2017 de l'Association

Mathieu Chappuis, trésorier, commente en détail le budget 2017 qui se présente avec un excédent de dépenses de 250 francs. Il est accepté à l'unanimité.

7. Fixation de la cotisation pour les années 2018-2019

Le Comité propose à l'assemblée générale de ne pas modifier le montant de la cotisation pour les années 2018 à 2019. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour 2018 et 2019, la cotisation est, par conséquent, fixée à 40 francs pour un membre actif et 30 francs pour un membre retraité.

8. Changements/nominations au Comité (2018-2020)

Dernière nomination lors de l'assemblée générale du 9 mai 2014.

Notre Président, Jean-Daniel Savoy et René Schaller, membre quittent l'Association pour cause de retraite. Ils seront remplacés par Pascale Maudry-Vonlanthen, Service cantonal des contributions et par René Krattinger, Service de l'informatique et des télécommunications. La présidence est reprise par Michel Corbaz, élu par acclamation.

9. Nomination des vérificateurs des comptes (2018-2020)

Dernière nomination lors de l'assemblée générale du 9 mai 2014.

Messieurs Christian Brügger et Marcel Chambettaz sont nommés à l'unanimité, comme vérificateurs des comptes pour une période de trois ans, soit jusqu'en 2020.

10. Divers

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée et passe ensuite la parole à Monsieur Bernard Fragnière, Président de la FEDE. Au terme de son intervention, les membres présents sont invités à partager un verre de l'amitié et prendre part, par la suite, au souper.

Fin de la séance à 18h30

Au nom du Comité

Le Président : Jean-Daniel Savoy

La Secrétaire : Patricia Privet

Fribourg, le 2 mai 2017